



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE

DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi dix juillet à dix sept heures quarante cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manneville-sur-Risle, légalement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de Madame Isabelle DUONG, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : Isabelle DUONG Maire, Denis LAMY, Florence ROUXEL, Nadine PICHON, Adjoints, Carole ROGERS, Patrick NUTTENS, Aurélie DEMARCY, Jean DUREL, Christiane RIOU, Yannick TANGUY, Sandrine AUDET, Séverine CAMUS, Christophe MARTIN, Conseillers Municipaux.

Madame Nathalie NOEL, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Isabelle DUONG Maire pour la représenter.

Monsieur Philippe BERTOIS , Adjoint, donne pouvoir à Madame Florence ROUXEL pour le représenter.

Monsieur Kenny ROJAS, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Christophe MARTIN pour le représenter.

Absents : Monsieur Bertrand MAROUSEZ et Monsieur Karim BENBACHIR

Monsieur Patrick NUTTENS a été élu secrétaire de séance.

Election des délégués et suppléants élus représentant la commune de MANNEVILLE SUR RISLE pour les élections sénatoriales 2020

Madame le Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020, rappelant qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués (ou délégués supplémentaires) et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Le conseil municipal doit élire 5 délégués et 3 suppléants.

Madame le Maire présente une liste comprenant 8 noms avec alternance de sexe.

Aucune autre liste ne s'est présentée. aucune observation n'a été faite.

Le conseil municipal, après avoir procédé à un vote à bulletins secrets, désigne comme délégués titulaires :

Isabelle DUONG

Yannick TANGUY

Florence ROUXEL

Philippe BERTOIS

Nadine PICHON

Sont élus délégués suppléants :

Denis LAMY

Christiane RIOU

Jean DUREL

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 18 H 10 minutes.

